

RAPPORT MENSUEL DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

AU 30 SEPTEMBRE 2022

8 décembre 2022

Note au lecteur

Le *Rapport mensuel des opérations financières* fournit un aperçu des résultats financiers mensuels du gouvernement du Québec. Il est préparé dans le but d'accroître la transparence des finances publiques et d'effectuer un suivi régulier sur l'atteinte de la cible relative au solde budgétaire pour l'année financière. Les informations financières qui y sont présentées ne sont pas auditées et sont basées sur les conventions comptables utilisées dans les états financiers annuels du gouvernement⁽¹⁾.

Le *Rapport mensuel des opérations financières au 31 octobre 2022* sera publié le 20 janvier 2023.

Faits saillants de septembre 2022

Au 30 septembre 2022, soit pour les six premiers mois de l'exercice 2022-2023, le solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire affichait un surplus de 3,4 milliards de dollars. Cela représente une augmentation de 890 millions de dollars par rapport au solde budgétaire observé l'année précédente à pareille date.

Ce résultat provient :

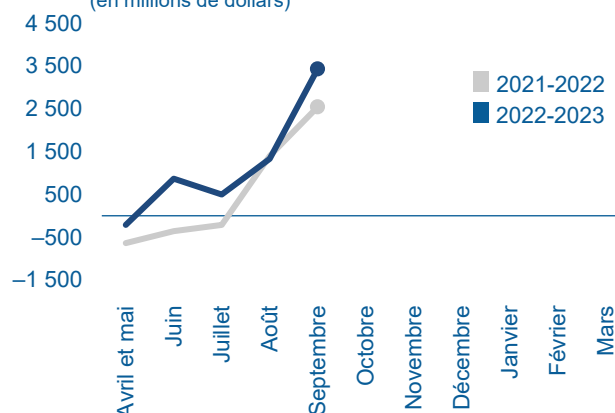
- de revenus de 70,3 milliards de dollars;
- de dépenses de 65,3 milliards de dollars;
- de versements de 1,6 milliard de dollars au Fonds des générations.

Selon les données présentées dans *Le point sur la situation économique et financière du Québec* de l'automne 2022, un déficit budgétaire de 5,2 milliards de dollars est prévu pour l'ensemble de l'année financière, avant utilisation de la réserve de stabilisation (voir annexe 1).

- Ce déficit inclut de nouvelles initiatives de 5,4 milliards de dollars pour aider les Québécois à faire face à la hausse du coût de la vie ainsi qu'une provision pour risques économiques et autres mesures de soutien et de relance de 1,0 milliard de dollars.

Solde budgétaire cumulatif

(en millions de dollars)



SOMMAIRE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

(données non auditées, en millions de dollars)

	Septembre			Avril à septembre			
	2021	2022	Variation	2021-2022	2022-2023	Variation	Variation (%)
Revenus autonomes	9 180	10 432	1 252	51 284	56 403	5 119	10,0
Transferts fédéraux	2 372	2 609	237	14 072	13 874	-198	-1,4
Total des revenus	11 552	13 041	1 489	65 356	70 277	4 921	7,5
Dépenses de portefeuilles ⁽²⁾	-9 492	-9 839	-347	-56 840	-59 999	-3 159	5,6
Service de la dette	-675	-842	-167	-4 283	-5 263	-980	22,9
Total des dépenses	-10 167	-10 681	-514	-61 123	-65 262	-4 139	6,8
SURPLUS (DÉFICIT)⁽³⁾	1 385	2 360	975	4 233	5 015	782	—
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE							
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-238	-254	-16	-1 686	-1 578	108	—
SOLDE BUDGÉTAIRE AVANT UTILISATION DE LA RÉSERVE DE STABILISATION	1 147	2 106	959	2 547	3 437	890	—

REVENUS

Revenus autonomes

Au 30 septembre 2022, les revenus autonomes totalisaient 56,4 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse de 5,1 milliards de dollars (10,0 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

- L'évolution des principaux indicateurs économiques a un effet positif sur les revenus autonomes, comparativement à la même période de l'année précédente.

Les **revenus fiscaux** ont augmenté de 4,4 milliards de dollars (10,8 %), pour atteindre 45,4 milliards de dollars, en raison de :

- la hausse de 2,0 milliards de dollars (10,7 %) de l'**impôt sur le revenu des particuliers** et de 326 millions de dollars (9,1 %) des **cotisations pour les services de santé**, attribuable principalement à la croissance des salaires et traitements;
- la hausse de 963 millions de dollars (19,3 %) des revenus provenant des **impôts des sociétés**, due notamment à l'évolution de l'excédent d'exploitation net des sociétés;
- la hausse de 1,1 milliard de dollars (8,4 %) des **taxes à la consommation**, due à la hausse de la consommation des ménages, elle-même soutenue par la bonne tenue du marché du travail, ainsi qu'à l'utilisation de l'épargne accumulée.

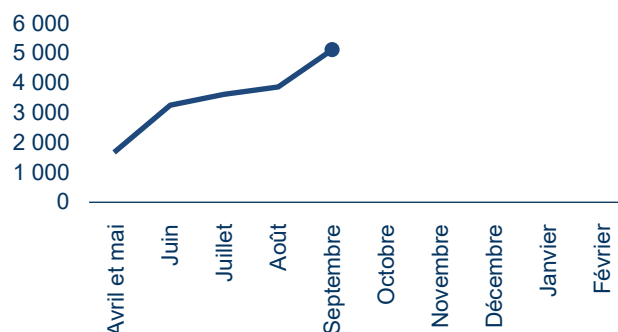
Les **autres revenus autonomes** ont augmenté de 554 millions de dollars (6,8 %), pour atteindre 8,7 milliards de dollars, en raison de :

- la hausse des **droits et permis** de 198 millions de dollars (7,3 %), attribuable principalement à l'augmentation des revenus perçus dans le cadre du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre du Québec (SPEDE);
- la hausse des **revenus divers** de 356 millions de dollars (6,6 %), attribuable principalement à la hausse des revenus de vente de biens et services et à l'augmentation des revenus d'intérêts relativement aux créances fiscales administrées par l'Agence du revenu du Québec, dont l'effet est atténué par la diminution des revenus de placement du Fonds des générations.

Les **revenus provenant des entreprises du gouvernement** ont augmenté de 146 millions de dollars (6,6 %), pour s'établir à 2,4 milliards de dollars. Cette variation est notamment attribuable à la hausse de la valeur des exportations d'électricité constatée par Hydro-Québec et à un retour à la normale des activités de Loto-Québec, alors que, durant la même période l'an passé, la société n'avait pas repris l'ensemble de ses activités en raison des restrictions sanitaires liées à la pandémie. Cette hausse a été atténuée par la diminution des résultats d'Investissement Québec liée aux résultats défavorables des marchés financiers d'avril à septembre 2022.

Variation cumulative des revenus autonomes

(en millions de dollars)



REVENUS AUTONOMES

(données non auditées, en millions de dollars)

	Septembre			Avril à septembre			
	2021	2022	Variation	2021-2022	2022-2023	Variation	Variation (%)
Impôt sur le revenu et les biens							
Impôt sur le revenu des particuliers	3 631	4 323	692	18 971	20 998	2 027	10,7
Cotisations pour les services de santé	591	759	168	3 592	3 918	326	9,1
Impôts des sociétés	749	761	12	4 994	5 957	963	19,3
Impôt foncier scolaire	90	95	5	530	548	18	3,4
Taxes à la consommation	2 576	2 615	39	12 870	13 955	1 085	8,4
Revenus fiscaux	7 637	8 553	916	40 957	45 376	4 419	10,8
Droits et permis	358	358	0	2 720	2 918	198	7,3
Revenus divers	1 012	1 126	114	5 378	5 734	356	6,6
Autres revenus autonomes	1 370	1 484	114	8 098	8 652	554	6,8
Total des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement	9 007	10 037	1 030	49 055	54 028	4 973	10,1
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	173	395	222	2 229	2 375	146	6,6
TOTAL	9 180	10 432	1 252	51 284	56 403	5 119	10,0

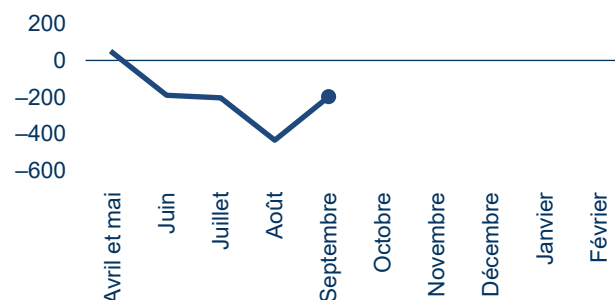
Transferts fédéraux

Au 30 septembre 2022, les transferts fédéraux totalisaient 13,9 milliards de dollars. Il s'agit d'une baisse de 198 millions de dollars (1,4 %) comparativement à la même période de l'année précédente. Cette variation est principalement attribuable à une diminution des revenus provenant des transferts pour la santé, en partie compensée par une hausse des revenus provenant de la péréquation.

- Les revenus provenant des **transferts pour la santé** ont diminué de 336 millions de dollars (8,3 %), pour atteindre 3,7 milliards de dollars, principalement en raison de la baisse du transfert supplémentaire en matière de santé relatif à la COVID-19 par rapport à l'année précédente.
- Les revenus provenant de la **péréquation** ont augmenté de 274 millions de dollars (4,2 %), pour atteindre 6,8 milliards de dollars. Cette hausse s'explique en partie par la croissance du PIB nominal canadien, qui détermine le rythme de croissance de l'enveloppe de péréquation à l'échelle canadienne.

Variation cumulative des transferts fédéraux

(en millions de dollars)



TRANSFERTS FÉDÉRAUX

(données non auditées, en millions de dollars)

	Septembre			Avril à septembre			
	2021	2022	Variation	2021-2022	2022-2023	Variation	Variation (%)
Péréquation	1 093	1 139	46	6 559	6 833	274	4,2
Transferts pour la santé	678	735	57	4 069	3 733	-336	-8,3
Transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux	135	124	-11	812	746	-66	-8,1
Autres programmes	466	611	145	2 632	2 562	-70	-2,7
TOTAL	2 372	2 609	237	14 072	13 874	-198	-1,4

DÉPENSES

Au 30 septembre 2022, les dépenses totalisaient 65,3 milliards de dollars. Il s'agit d'une augmentation de 4,1 milliards de dollars (6,8 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

Les dépenses du portefeuille **Santé et Services sociaux** ont augmenté de 171 millions de dollars (0,6 %), pour atteindre 27,7 milliards de dollars. Cette augmentation est principalement attribuable à l'indexation des échelles salariales du personnel des établissements de santé et de services sociaux.

Les dépenses du portefeuille **Éducation** ont augmenté de 864 millions de dollars (11,2 %), pour atteindre 8,6 milliards de dollars. Cette hausse est notamment attribuable à l'indexation des échelles salariales ainsi qu'à l'augmentation du nombre d'élèves dans les établissements scolaires.

Les dépenses du portefeuille **Enseignement supérieur** ont augmenté de 364 millions de dollars (8,8 %), pour atteindre 4,5 milliards de dollars. Cette hausse découle notamment de l'augmentation des dépenses des établissements d'enseignement collégial et universitaire.

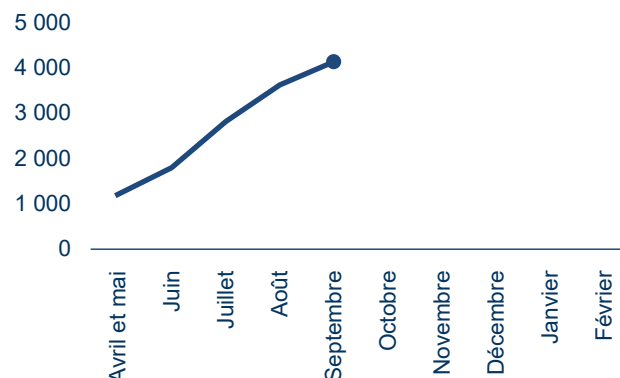
Les dépenses des **autres portefeuilles** ont augmenté de 1,8 milliard de dollars (10,1 %), pour atteindre 19,2 milliards de dollars, en raison notamment de :

- la hausse de 513 millions de dollars des dépenses du portefeuille Affaires municipales et Habitation, notamment attribuable à des subventions pour favoriser l'accès à un logement de qualité et abordable et pour la rénovation du parc d'habitations à loyer modique;
- l'augmentation de 341 millions de dollars des dépenses du portefeuille Famille, s'expliquant notamment par la hausse des subventions découlant de l'Entente portant sur les clauses nationales des centres de la petite enfance, par le crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants et par l'Allocation famille;
- l'augmentation de 339 millions de dollars des dépenses du portefeuille Transports, s'expliquant notamment par une compensation de 91 millions de dollars octroyée à la Caisse de dépôt et placement du Québec pour l'obtention des études relatives au projet de Réseau express métropolitain (REM) de l'Est de Montréal, dont la gouvernance est maintenant assurée par le gouvernement et la Ville de Montréal;
- l'augmentation de 319 millions de dollars des dépenses du portefeuille Travail, Emploi et Solidarité sociale, s'expliquant notamment par la hausse des subventions accordées par le Fonds de développement du marché du travail.

Les dépenses du **service de la dette** ont augmenté de 980 millions de dollars (22,9 %), pour s'établir à 5,3 milliards de dollars. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des taux d'intérêt.

Variation cumulative des dépenses

(en millions de dollars)



DÉPENSES PAR PORTEFEUILLE⁽²⁾

(données non auditées, en millions de dollars)

	Septembre			Avril à septembre			
	2021 ⁽⁴⁾	2022	Variation	2021-2022 ⁽⁴⁾	2022-2023	Variation	Variation (%)
Santé et Services sociaux	4 369	4 313	-56	27 540	27 711	171	0,6
Éducation	1 553	1 709	156	7 693	8 557	864	11,2
Enseignement supérieur	686	822	136	4 148	4 512	364	8,8
Autres portefeuilles ⁽⁵⁾	2 884	2 995	111	17 459	19 219	1 760	10,1
Dépenses de portefeuilles	9 492	9 839	347	56 840	59 999	3 159	5,6
Service de la dette	675	842	167	4 283	5 263	980	22,9
TOTAL	10 167	10 681	514	61 123	65 262	4 139	6,8

SURPLUS OU BESOINS FINANCIERS NETS

Composition des surplus ou des besoins financiers nets

Les revenus et les dépenses du gouvernement sont établis selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés et les dépenses, lorsqu'elles sont réalisées, sans égard au moment où ont lieu les encaissements et les décaissements.

Les surplus (besoins) financiers nets, quant à eux, sont constitués de l'écart entre les encaissements et les décaissements résultant des activités du gouvernement. Pour pourvoir à ses besoins financiers nets, le gouvernement a recours à diverses sources de financement, dont sa trésorerie et ses emprunts.

Les diverses rubriques des besoins financiers nets représentent les encaissements et les décaissements nets générés par les investissements du gouvernement en prêts, en placements, en participations dans ses entreprises et en immobilisations, par les régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs ainsi que par les autres comptes. Cette dernière rubrique comprend notamment le paiement des comptes fournisseurs et la perception des comptes débiteurs. Les versements au Fonds des générations créent également des besoins financiers.

Pour la période d'avril à septembre 2022, les besoins financiers nets atteignent 7,3 milliards de dollars et s'expliquent par :

- le surplus de 5,0 milliards de dollars résultant de la différence entre les revenus et les dépenses du gouvernement;
- les besoins financiers de 2,2 milliards de dollars pour les placements, prêts et avances, qui découlent notamment d'une augmentation de la valeur de consolidation des entreprises du gouvernement⁽⁶⁾;
- les besoins financiers de 1,6 milliard de dollars liés aux immobilisations du gouvernement, dus principalement à des investissements de 4,0 milliards de dollars compensés par les dépenses d'amortissement de 2,3 milliards de dollars⁽⁶⁾;
- les besoins financiers de 1,4 milliard de dollars liés au passif des régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs, qui résultent du versement des prestations aux employés de l'État de 3,4 milliards de dollars compensé en partie par le coût net des régimes de 2,0 milliards de dollars⁽⁶⁾;
- les besoins financiers de 5,4 milliards de dollars provenant des autres comptes⁽⁷⁾, besoins qui découlent notamment de déboursés relatifs à des dépenses comptabilisées à la fin de 2021-2022;
- les besoins financiers de 1,6 milliard de dollars générés par les versements au Fonds des générations.

SURPLUS OU BESOINS FINANCIERS NETS

(données non auditées, en millions de dollars)

	Avril à septembre	
	2021-2022	2022-2023
SURPLUS (DÉFICIT)⁽³⁾	4 233	5 015
Opérations non budgétaires		
Placements, prêts et avances	-9 232	-2 182
Immobilisations	-1 829	-1 640
Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs	-1 473	-1 436
Autres comptes ⁽⁷⁾	-205	-5 439
Versements au Fonds des générations	-1 686	-1 578
Total des opérations non budgétaires	-14 425	-12 275
SURPLUS (BESOINS) FINANCIERS NETS	-10 192	-7 260

■ Évolution du solde budgétaire en 2022-2023

Les résultats au 30 septembre 2022, soit pour la première moitié de l'exercice financier, affichent un surplus budgétaire de 3,4 milliards de dollars.

Selon les données présentées dans *Le point sur la situation économique et financière du Québec* de l'automne 2022, un déficit budgétaire de 5,2 milliards de dollars est attendu pour l'ensemble de l'année 2022-2023, avant utilisation de la réserve de stabilisation.

Plusieurs facteurs auront un impact à la baisse sur le solde budgétaire d'ici le 31 mars 2023 :

- l'accélération du rythme de resserrement de la politique monétaire et l'augmentation du coût de la vie entraînent une détérioration marquée des perspectives économiques :
 - la croissance du PIB nominal de 10,8 % constatée dans la période d'avril à septembre 2022 passera à 4,6 % pour le reste de l'année. Ainsi, la croissance des revenus ralentira pour atteindre 4,7 % au 31 mars 2023,
 - cette situation, combinée à l'accélération prévue de la croissance des dépenses (7,2 % au 31 mars 2023) et aux versements des revenus consacrés au Fonds des générations, aura pour effet de diminuer le solde budgétaire de 2,3 milliards de dollars;
- de nouvelles initiatives annoncées depuis mars 2022 pour aider les Québécois à faire face à la hausse du coût de la vie, principalement la mise en place du Bouclier anti-inflation, contribueront à détériorer le solde budgétaire de 5,4 milliards de dollars;
- pour pallier les effets potentiels d'un ralentissement économique plus important que prévu, le déficit budgétaire inclut une provision pour risques économiques et autres mesures de soutien et de relance de 1,0 milliard de dollars.

L'utilisation de la réserve de stabilisation permettra, en outre, de réduire le déficit budgétaire en 2022-2023 à 4,8 milliards de dollars.

ÉVOLUTION DU SOLDE BUDGÉTAIRE POUR 2022-2023

(en millions de dollars)

	2022-2023
SOLDE BUDGÉTAIRE AVANT UTILISATION DE LA RÉSERVE DE STABILISATION – RAPPORT MENSUEL DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES AU 30 SEPTEMBRE 2022	3 437
RÉSULTATS À VENIR D'OCTOBRE 2022 À MARS 2023	
Résultats excluant les nouvelles initiatives et la provision	
Revenus consolidés	74 588
Dépenses consolidées	-75 187
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-1 675
Sous-total	-2 274
Initiatives annoncées depuis mars 2022	
Mettre en place le Bouclier anti-inflation	-5 091
Favoriser l'abordabilité des logements	-244
Renforcer la sécurité à Montréal	-53
Sous-total	-5 388
Provision pour risques économiques et autres mesures de soutien et de relance	-1 000
TOTAL À VENIR	-8 662
SOLDE BUDGÉTAIRE AVANT UTILISATION DE LA RÉSERVE DE STABILISATION – MISE À JOUR DE DÉCEMBRE 2022	-5 225
Utilisation de la réserve de stabilisation	449
SOLDE BUDGÉTAIRE PRÉVU⁽⁸⁾ – MISE À JOUR DE DÉCEMBRE 2022	-4 776

ANNEXE 1 : PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES – ÉVOLUTION DEPUIS LE BUDGET DE MARS 2022

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022-2023

(en millions de dollars)

	Budget de mars 2022 ⁽⁹⁾	Révisions	Mise à jour de l'automne 2022 ⁽¹⁰⁾	Variation (%) ⁽¹¹⁾
REVENUS				
Impôt sur le revenu et les biens				
Impôt sur le revenu des particuliers	41 147	2 081	43 228	5,6
Cotisations pour les services de santé	7 299	489	7 788	5,2
Impôts des sociétés	10 882	1 791	12 673	-2,0
Impôt foncier scolaire	1 178	-65	1 113	3,4
Taxes à la consommation	26 706	-152	26 554	8,0
Revenus fiscaux	87 212	4 144	91 356	5,1
Droits et permis	5 171	506	5 677	-6,3
Revenus divers	11 680	-126	11 554	7,9
Autres revenus autonomes	16 851	380	17 231	2,8
Total des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement	104 063	4 524	108 587	4,7
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	5 628	1 010	6 638	11,4
Total des revenus autonomes	109 691	5 534	115 225	5,1
Transferts fédéraux	28 790	818	29 608	1,5
Total des revenus	138 481	6 352	144 833	4,3
DÉPENSES				
Santé et Services sociaux	-55 842	-1 645	-57 487	-0,7
Éducation	-19 120	14	-19 106	7,7
Enseignement supérieur	-10 141	-19	-10 160	13,5
Autres portefeuilles ⁽⁵⁾	-45 041	-3 488	-48 529	13,5
Dépenses de portefeuilles	-130 144	-5 138	-135 282	6,2
Service de la dette	-8 842	-1 681	-10 523	21,8
Total des dépenses	-138 986	-6 819	-145 805	7,2
Provision pour risques économiques et autres mesures de soutien et de relance	-2 500	1 500	-1 000	—
SURPLUS (DÉFICIT)⁽³⁾	-3 005	1 033	-1 972	—
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE				
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-3 445	192	-3 253	—
SOLDE BUDGÉTAIRE AVANT UTILISATION DE LA RÉSERVE DE STABILISATION	-6 450	1 225	-5 225	—
Utilisation de la réserve de stabilisation	—	449	449	—
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽⁸⁾	-6 450	1 674	-4 776	—

ANNEXE 2 : DÉPENSES DE PORTEFEUILLES

Depuis 2022-2023, les dépenses gouvernementales ne sont plus ventilées par mission, mais plutôt par portefeuille.

Les dépenses de portefeuilles présentées dans le *Rapport mensuel des opérations financières* correspondent à celles qui sont engagées dans les différents secteurs d'activité du gouvernement. Le niveau de dépenses présenté fournit également un outil additionnel de gestion budgétaire, contribuant à la responsabilisation des décideurs publics relativement à l'entièreté de leur portefeuille ministériel.

Afin d'assurer une comparabilité entre les prévisions budgétaires, le *Rapport mensuel des opérations financières* et les comptes publics, le tableau suivant présente les dépenses de portefeuilles après la répartition des éliminations interportefeuilles.

Les éliminations interportefeuilles résultent de l'élimination des opérations réciproques entre les entités de différents portefeuilles.

Les portefeuilles consacrés aux services publics sont :

- **Santé et Services sociaux**, qui comprend principalement les dépenses liées aux activités des organismes du réseau de la santé et des services sociaux et aux programmes administrés par la Régie de l'assurance maladie du Québec. Ce portefeuille comprend également les dépenses des autres organismes gouvernementaux reliés à la santé, tels que Héma-Québec;
- **Éducation**, qui comprend principalement les dépenses liées aux activités des établissements d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire. Ce portefeuille comprend également les dépenses des programmes visant à promouvoir les activités de loisir et de sport ainsi que celles des programmes liés à la condition féminine;
- **Enseignement supérieur**, qui comprend principalement les dépenses attribuables aux activités des établissements d'enseignement de niveau collégial et universitaire. Ce portefeuille comprend également les dépenses reliées à l'aide financière aux études;
- les **autres portefeuilles**, qui incluent les dépenses de tous les portefeuilles autres que Santé et Services sociaux, Éducation ainsi qu'Enseignement supérieur. Les autres portefeuilles assurent notamment le financement gouvernemental du milieu culturel et des secteurs des transports et des services de garde, ainsi que le soutien aux personnes, aux municipalités et aux entreprises.

DÉPENSES PAR PORTEFEUILLE MINISTÉRIEL APRÈS LES ÉLIMINATIONS INTERPORTEFEUILLES

(données non auditées, en millions de dollars)

	Avril à septembre 2022		
	Dépenses avant la répartition des éliminations interportefeuilles	Éliminations interportefeuilles	Dépenses après la répartition des éliminations interportefeuilles
Santé et Services sociaux	27 711	-601	27 110
Éducation	8 557	-284	8 273
Enseignement supérieur	4 512	-85	4 427
Autres portefeuilles	19 219	970	20 189
TOTAL	59 999	—	59 999

Informations financières consolidées

Les résultats consolidés regroupent les résultats de l'ensemble des entités faisant partie du périmètre comptable du gouvernement, c'est-à-dire qui sont sous son contrôle. Afin d'établir les résultats consolidés, le gouvernement élimine les opérations entre les entités du périmètre comptable. Des informations additionnelles sur l'organisation financière du gouvernement et le financement des services publics peuvent être consultées aux pages 14 à 19 du document [Processus et documentation budgétaires : une reddition de comptes sur les finances publiques de l'État](#).

Notes

- (1) Un sommaire des principales conventions comptables du gouvernement peut être consulté aux pages 78 à 83 du volume 1 des [Comptes publics 2021-2022](#). Les incidences des normes comptables suivantes, édictées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) et en vigueur à compter de l'année financière 2022-2023, seront prises en considération dans les comptes publics au 31 mars 2023 : SP 3450 – Instruments financiers (ainsi que SP 1201 – Présentation des états financiers, SP 3041 – Placements de portefeuille et SP 2601 – Conversion des devises) et SP 3280 – Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.
- (2) Les dépenses de portefeuilles après la répartition des éliminations interportefeuilles sont présentées dans l'annexe 2.
- (3) Il s'agit du solde au sens des comptes publics.
- (4) Certaines dépenses ont été reclassées entre les portefeuilles pour qu'elles tiennent compte du passage à la structure budgétaire 2022-2023.
- (5) Les autres portefeuilles incluent les éliminations interportefeuilles, qui résultent de l'élimination des opérations réciproques entre entités de différents portefeuilles.
- (6) Ces éléments, qui sont inclus dans le surplus (déficit) budgétaire du gouvernement, sont éliminés dans les opérations non budgétaires, car ils n'ont pas d'effet sur les liquidités.
- (7) Les surplus ou besoins financiers relatifs aux autres comptes peuvent varier de façon importante d'un mois à l'autre, notamment en fonction du moment où le gouvernement encaisse ou décaisse les sommes relatives à ses activités. Par exemple, lorsque le dernier jour d'un mois n'est pas un jour ouvrable, les remises relatives à la TVQ sont encaissées au début du mois suivant, de sorte que l'équivalent de deux mois de remises peut être encaissé au cours d'un même mois.
- (8) Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.
- (9) Les données de cette colonne sont conformes à celles du cadre financier publié dans le [Plan budgétaire du Québec – Mars 2022](#).
- (10) Les données de cette colonne sont conformes à celles du cadre financier publié dans [Le point sur la situation économique et financière du Québec – Automne 2022](#).
- (11) Il s'agit de la variation annuelle par rapport aux résultats de 2021-2022.

Pour tout renseignement, communiquer avec la Direction des communications du ministère des Finances, au 418 528-7382.

Le présent rapport est également publié sur le site Web du ministère des Finances : www.finances.gouv.qc.ca.